



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00094 U6201

Adresse du projet : 60 Rue François Gauthier 62300 Lens

Déposé en mairie le : 24/04/2026

Reçu au service le : 27/04/2026

Nature des travaux: 13188 Réfection / Remaniement de
couverture

Demandeur :

Apei de Lens et environs Apei de Lens et
environs

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

En raison de ses teintes et matériaux, ce projet s'insère difficilement dans son environnement bâti et paysager et porte atteinte au caractère et à la qualité des lieux avoisinants.

Par conséquent, l'architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable à ce projet dans l'état.

Un nouveau projet respectant les prescriptions suivantes pourrait recevoir un avis favorable :

Mur de clôture et pignon

- Les murs de clôture en brique sont caractéristiques de l'identité urbaine de ce secteur. La pose de clôtures en panneaux ou grillages rigides est réservé aux zones industrielles ou commerciales. Par conséquent, le mur de clôture en brique doit être conservé et rejointoyé si nécessaire.

- Les joints des briques doivent être refaits au mortier de chaux hydraulique de teinte beige ou ocre tirés au fer.

Menuiseries

- Les menuiseries neuves de la façade sur rue doivent reprendre la même composition que les menuiseries traditionnelles de la Reconstruction caractéristiques de ce type de bâtiment: trois vantaux égaux pour les grandes baies, deux vantaux pour la fenêtre située au-dessus de la porte. Si des impostes sont prévues en partie supérieure (d'une hauteur de 1/4 environ), les traverses d'imposte devront être moulurées et saillantes. L'inversement des impostes en partie basse est proscrit.

- Si des lisses/garde-corps sont installées à l'étage, elles devront être de section pleine, ronde ou carrée, de la
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

teinte des menuiseries, et fixées dans les joints des briques.

- Afin d'éviter le blanc systématique des fenêtres en PVC, les menuiseries doivent être de teinte colorée (exemple Ral 7032, 7035, 1015,...).

Fait à Arras

□
□
□
□
□
□
□

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Gare situé à 62498|Lens.